

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de: BAC 30

Date de révision: vendredi 1 juin 2018

1 RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

BAC 30

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

/

Concentration d'utilisation: /

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

SERVICLEAN

QUALAUX BRIQUES. 46

1000 BRUXELLES

Tél: +320477408493 — Fax:

E-mail: serviclean@serviclean.be — Site web: http://www.serviclean.be/

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+32 70 245 245

2 RUBRIQUE 2: Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008:

H302 Acute tox. 4 H315 Skin Irrit. 2 H318 Eye Dam. 1 H410 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 2

2.2 Éléments d'étiquetage:

Pictogrammes:



Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

H302 Acute tox. 4: Nocif en cas d'ingestion.

H315 Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée.H318 Eye Dam. 1: Provoque de graves lésions des yeux.

H410 Aquatic Acute 1 Aquatic

Chronic 2:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

Conseils de prudence:

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de

protection des yeux/du visage.

P301+P310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un

nédecin

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contient:

Chlorure de dimethylalkylbenzylammonium Isotridécanol, éthoxylé

2.3 Autres dangers:

aucun

3 RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants:

Isotridécanol, éthoxylé	≤ 20 %	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH:	69011-36-5
		Classification CLP:	H302 Acute tox. 4 H318 Eye Dam. 1
Chlorure de dimethylalkylbenzylammonium	≤ 5 %	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH:	68391-01-5 / 68424-85-1 269-919-4 / 270-325-2 01-2119965180-41
		Classification CLP:	H302 Acute tox. 4 H314 Skin Corr. 1B H400 Aquatic Acute 1 H410 Aquatic Chronic 1

Le texte intégral des phrases H mentionnées dans cette section figure à la section 16.

4 RUBRIQUE 4: Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

En cas de troubles sévères ou persistants, toujours consulter un médecin le plus rapidement possible.

Contact avec la peau: rincer à l'eau.

Contact avec les yeux: rincer d'abord avec beaucoup d'eau puis consulter un médecin si nécessaire.

Ingestion: rincer d'abord avec beaucoup d'eau, consulter un médecin si nécessaire.

Inhalation: en cas d'inconfort sévère ou persistant : déplacer à l'air frais et consulter un médecin

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec la peau: rougeur, douleur

Contact avec les yeux: corrosif, rougeur, vision brouillée, douleur

Ingestion: diarrhée, céphalée, crampes abdominales, somnolence, vomissements

Inhalation: aucun

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

5 RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

CO2, mousse, poudre, eau pulvérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

5.3 Conseils aux pompiers:

Produits extincteurs à éviter: aucun

6 RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, fumées, poussières et vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans des égouts ou dans l'eau libre.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le produit et placer dans un conteneur fermé. Eventuellement retirer à l'aide d'un matériau absorbant.

6.4 Référence à d'autres sections:

pour plus d'informations voir les rubriques 8 et 13

7 RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

manipuler avec prudence afin d'éviter tout déversement.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un contenant scellé dans une salle fermée et ventilée, à l'abri du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

/

8 RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Liste des ingrédients dangereux à la section 3, dont les valeurs TLV sont connues

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:	a utiliser avec une ventilation d'extraction suffissante. Aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur. Comme protection contre ces niveaux préjudiciables, utilisez le type ABEK.	
Protection de la peau:	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). Délai de rupture > 480' Épaisseur 0,35 mm. Contrôler les gants minutieusement avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur avec les mains nues. Le caractère approprié pour un poste de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection. Laver et sécher vos mains.	
Protection des yeux:	garder un flacon d'eau pour bains oculaires à portée de main. Lunettes de protection bien ajustées. Si de très importantes quantités de produit sont utilisées, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autre protection:	vêtements imperméables. Le type d'équipement de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le poste de travail en question.	

9 RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Point de fusion/trajet de fusion: /

Point d'ébullition/trajet d'ébullition: 100 °C — 100 °C

pH: 8,0 pH 1% dilué dans l'eau: /

Pression de vapeur/20°C:2 332 PaDensité de vapeur:sans objetDensité relative/20°C:1,0360 kg/lAspect/20°C:liquide

Point d'éclair: /

Inflammabilité (solide, gaz): sans objet
Température d'auto-inflammabilité: /
Limite supérieure d'inflammabilité /

ou limites d'explosivité (Vol %): Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité(Vol %):

Propriétés explosives: sans objet
Propriétés comburantes: sans objet

Température de décomposition: /

Solubilité dans l'eau: complètement soluble

Coefficient de partage: n- sans objet

octanol/eau:

Odeur: caractéristique
Seuil olfactif: sans objet
Viscosité dynamique, 20°C: 1 mPa.s
Viscosité cinemátique, 40°C: 1 mm²/s
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1): 0,300

9.2 Autres informations:

Composé organique volatile (COV): /

Composé organique volatile (COV): 0,000 g/l

Épreuve de combustion

entretenue:

10 RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou basses

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles:

acides, bases, oxydants, réducteurs

10.6 Produits de décomposition dangereux:

ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

11 RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

H302 Acute tox. 4: Nocif en cas d'ingestion.

H315 Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée.

H318 Eye Dam. 1: Provoque de graves lésions des yeux.

Toxicité aiguë calculée, ETA orale: 1 963,212 mg/kg

Toxicité aiguë calculée, ETA

cutanée:

Isotridécanol, éthoxylé

DL50 orale, rat: 500 mg/kg

DL50 dermale, lapin: ≥ 5 000 mg/kg

CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l

Chlorure de dimethylalkylbenzylammonium	DL50 orale, rat:	795 mg/kg
	DL50 dermale, lapin:	≥ 5 000 mg/kg
	CL50, Inhalation, rat, 4h:	≥ 50 mg/l

12 RUBRIQUE 12: Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

Chlorure de dimethylalkylbenzylammonium	CL50 (Poisson):	> 0,1 - 1 mg/l (96h)
	CE50 (Daphnies):	> 0,01 - 0,1 mg/l (48h)
	CE50 (Algues):	IC50: > 0,01 - 0,1 mg/l (72h)
	CSEO (Algues):	> 0,001 - 0,01 mg/l (OECD 201)

12.2 Persistance et dégradabilité:

Les tensioactifs contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Aucune information complémentaire disponible

12.4 Mobilité dans le sol:

Classe de pollution des eaux, WGK 2 (AwSV):

Solubilité dans l'eau: complètement soluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Aucune information complémentaire disponible

12.6 Autres effets néfastes:

Aucune information complémentaire disponible

13 RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Il est interdit de déverser ce produit dans des égouts. L'élimination doit être assurée par des services agréés. Les éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

14 RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport:

14.1 Numéro ONU:

3082

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

UN 3082 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a., (mélange avec Chlorure de dimethylalkylbenzylammonium), 9, III, (E)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe(s): 9
Numéro d'identification du danger: 90

14.4 Groupe d'emballage:

Ш

14.5 Dangers pour l'environnement:

dangereux pour l'environnement

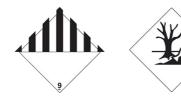
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger: Risque pour l'environnement aquatique et les systèmes d'évacuation des eaux

usées.

Indications supplémentaires: Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le

système d'égout.



15 RUBRIQUE 15: Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Classe de pollution des eaux, WGK 2

(AwSV):

Composé organique volatile (COV): /

Composé organique volatile (COV): 0,000 g/l

Étiquetage par Règlement (CE) Agents de surface non ioniques 5% - 15%, Agents de surface cationiques < 5%,

648/2004: Parfums

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune donnée disponible

16 RUBRIQUE 16: Autres informations:

Signification des abréviations utilisées dans la fiche de données de sécurité:

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses

par Route

BCF: Facteur de bioconcentration
CAS: Chemical Abstracts Service

CLP: Classification, Labelling and Packaging of chemicals

EINECS: European INventory of Existing Commercial chemical Substances

Nr.: Numéro

PTB: persistant, toxique et bioaccumulable

TLV: Threshold Limit Value

VPVB: substances très persistantes et très bioaccumulables

WGK: Classe de pollution des eaux
WGK 1: peu dangereux pour l'eau
WGK 2: dangereux pour l'eau

WGK 3: extrêmement dangereux pour l'eau

Signification des Phrases H utilisées dans la fiche de données de sécurité:

H302 Acute tox. 4: Nocif en cas d'ingestion. H314 Skin Corr. 1B: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée. H318 Eye Dam. 1: Provoque de graves lésions des yeux. H400 Aquatic Acute 1: Très toxique pour les organismes H410 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 2: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H410 Aquatic Chronic 1: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Méthode de calcul CLP:

Méthode de calcul

Motif de révision, modifications des éléments suivants:

Rubriques: 9.1, 9.2

Numéro de référence SDS:

ECM-109819,00

Cette fiche d'informations de sécurité a été rédigée conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2015/830. La classification a été calculée conformément au règlement européen 1272/2008 avec ses amendements respectifs. Elle a été rédigée avec le plus grand soin. Néanmoins, nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de toute sorte provoqué par l'utilisation des présentes données ou du produit concerné. Pour utiliser cette préparation en vue d'une expérimentation ou d'une nouvelle application, l'utilisateur devra procéder lui-même à une étude du caractère approprié et de la sécurité du matériau.